

Un « État juif » pour interdire un État palestinien

4 mars 2014

orientXXI

Le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou a été reçu hier par Barack Obama à Washington. Le président palestinien Mahmoud Abbas lui succèdera dans quelques jours à la Maison Blanche pour faire le point sur les négociations de paix. Mais, loin d'être un intermédiaire neutre entre les deux parties, les États-Unis se sont alignés sur Tel-Aviv, que ce soit sur la sécurité ou la reconnaissance d'Israël comme « État juif ».



2014 serait l'année de l'État palestinien. John Kerry, le secrétaire d'État américain, a fait miroiter cette perspective à l'été 2013 lorsqu'il a contraint Israéliens et Palestiniens à reprendre les négociations pour une durée fixée à neuf mois. Leurs travaux sur les principes des négociations devraient donc se terminer en avril, et les négociations proprement dites sont supposées s'achever à la fin de l'année. Il est cependant légitime de s'interroger sur leur réelle finalité. S'agit-il de créer un État pour les Palestiniens, d'établir la paix entre Israéliens et Palestiniens... ou d'éteindre les dernières revendications palestiniennes ?

John Kerry a fait le choix de la discrétion. Ses consultations avec les uns et les autres ne sont pas rendues

publiques. On sait peu de choses sur ses discussions avec les Palestiniens. Encore moins sur ses tête-à-tête avec le premier ministre Benyamin Nétanyahou. L'écho de leurs rencontres n'est perceptible que lorsque s'agite la classe politique israélienne. Que le Foyer juif¹ menace de se retirer du gouvernement si Nétanyahou accepte que les lignes d'armistice de 19672 deviennent la référence des négociations, ou que le ministre des affaires étrangères Avigdor Lieberman demande que ces lignes soient retracées de manière à ce qu'un maximum de Palestiniens israéliens se retrouvent du côté palestinien sont autant de signaux qui attestent que Kerry reste déterminé. Sans surprise, c'est la droite israélienne qui émet les réserves les plus fortes face à son engagement et à ses idées. C'est elle qui met en garde Washington et Nétanyahou contre toute incartade de leur part qui serait automatiquement sanctionnée par leur retrait de la coalition gouvernementale, réduisant à rien les efforts de John Kerry en faveur d'une solution diplomatique³

Un plan dicté par Israël

Les Palestiniens n'ont jamais pensé que Washington était « l'honnête courtier » qu'il disait être, mais ils n'en avaient pas d'autre. Ce ne sont pas les grandes lignes retenues par Kerry qui les feront changer d'avis. Le « plan Kerry » est un projet d'accord-cadre qui sera remis aux deux parties et rendu public fin mars. De ce que l'on sait, il comporte les traditionnelles exigences sécuritaires d'Israël. Le secrétaire d'État américain a préparé un plan de sécurité pour la Cisjordanie⁴ et fait sienne l'exigence de reconnaissance par les Palestiniens du « caractère juif » de l'État d'Israël, ce qu'Abbas refuse de faire⁵. Il a aussi accepté le principe d'un accord intérimaire, alors que les Palestiniens souhaitent conclure un accord définitif⁶. Il a défendu auprès d'eux l'idée d'une présence israélienne dans la vallée du Jourdain « pendant quelques années » et proposé que le « Grand Jérusalem » soit la capitale des deux États, ce qui revient probablement à attribuer la Jérusalem actuelle — est et ouest confondus — à Israël et à ne laisser aux Palestiniens que la possibilité d'établir leur capitale dans les faubourgs de la ville⁷

En suivant une ligne sécuritaire, Kerry s'inscrit parfaitement dans la pensée conceptuelle du processus de paix entériné par la communauté internationale en 1993. La faiblesse politique des Palestiniens était telle à l'époque d'Oslo que Yasser Arafat n'avait pas les moyens de repousser ces négociations, ni même d'y intervenir significativement, encore moins de participer à l'élaboration de leurs principes. Restait Israël qui exigeait des gages pour sa sécurité. Le processus d'Oslo a donc essentiellement été un processus sécuritaire. La première idée qui sous-tendait les négociations était qu'un État palestinien ne pourrait voir le jour qu'au moment où Israël serait convaincu que les Palestiniens ne seraient plus en mesure de menacer sa sécurité. De là procèdent toutes les conditions imposées aux Palestiniens pendant des années : la « feuille de route »⁸ du Quartet en est un bon exemple⁹, ainsi que toutes les assistances sécuritaires qu'ils devaient accepter de la part des Américains, des Européens et des pays arabes. Jamais peuple ne fut autant « formé » en matière de police et de sécurité. Mais jamais aucun juge impartial ne se présenta pour dire que les Palestiniens avaient fait leur part de travail et qu'il était temps de conclure un traité de paix. Il n'y eut qu'Israël pour affirmer régulièrement que les Palestiniens n'avaient pas satisfait à toutes les conditions posées. Le processus était sans fin. Il court toujours, cette fois sous la casaque Kerry.

Oslo avait offert les prémisses d'un État aux Palestiniens sous deux conditions : qu'ils mettent fin aux violences mais aussi qu'ils légitiment l'existence d'Israël. Ces deux préalables n'ont pas varié et sont dûment pris en compte dans le cadre des discussions actuelles. La condition sécuritaire est examinée par le plan Kerry, supposé apporter une solution aux menaces contre Israël — celles qui viendraient des Palestiniens comme celles qui émaneraient de l'extérieur. La seconde condition exige des Palestiniens qu'ils reconnaissent Israël comme un « État juif »¹⁰, ce qu'Abbas ne peut accepter.

« On ne colonise pas son propre pays »

Qu'Israël se présente comme « État juif » ne semble pas poser de difficulté à la communauté internationale. Mais que les Palestiniens acceptent de le reconnaître entraînerait pour eux un certain nombre de conséquences. La plus connue est celle qui a trait aux réfugiés palestiniens de 1948 : ils ne pourraient espérer revenir dans un État dont le caractère juif serait reconnu par les deux parties contractantes. Leurs droits, pourtant établis internationalement, seraient liquidés par l'accord commun des deux belligérants même si Israël acceptait, par bonne volonté, dérogation ou comme mesure de confiance, d'en accepter quelques milliers. En Israël même, la question des « Arabes d'Israël » resterait posée. Si une partie d'entre eux se retrouveraient en territoire palestinien (ce qu'ils refusent), les autres continueraient de ne pouvoir profiter des mêmes droits que leurs concitoyens israéliens juifs. La nature démocratique d'Israël est en cause. On sait cependant que la classe politique et la société israélienne actuelle sont prêtes à payer le prix de la critique.

Mais la reconnaissance d'Israël en tant qu'État juif par les Palestiniens comporterait une menace encore plus grande. Cette reconnaissance les conduirait à adopter comme irréfutable la lecture sioniste de l'histoire de la région qui s'étend de la Méditerranée au Jourdain, comme le font certains responsables politiques ou religieux israéliens. Le processus de colonisation, qui, lui, ne faiblit pas, atteste de l'actualité de cette conception sioniste. Outre cette réalité sur le terrain, nombreuses sont les déclarations selon lesquelles la « région » est le « foyer » de tous les juifs, ceux qui vivent en Israël mais aussi tous les autres, les juifs qui vivent à l'étranger comme les colons de Jérusalem-Est et de Cisjordanie¹¹. Naftali Bennett répète qu'on ne saurait parler de « colonisation » à propos des territoires palestiniens de Cisjordanie au motif « qu'on ne colonise pas son propre pays ».12. Il n'y a pas meilleure manière de dire que la Cisjordanie n'existe pas et que ses habitants juifs vivent en « Judée-Samarie », c'est-à-dire en Israël.

« Certifiée » par les Palestiniens, la présence millénaire des juifs, « « sans discontinuité depuis deux ou trois mille ans » » sur cette partie du Proche-Orient qui va de la Méditerranée au Jourdain ne supporterait plus l'autre lecture de l'histoire de la région qui fait des Palestiniens des habitants tout aussi légitimes historiquement. Plus aucun Palestinien ne pourrait nier, méconnaître ou mettre en doute le caractère juif de l'État d'Israël, et par la même occasion faire valoir sa légitimité à vivre en Cisjordanie et à Jérusalem. Il pourrait y résider, non en application d'un droit internationalement reconnu mais en vertu d'une concession israélienne, révisable et ajustable par nature. Dans cette hypothèse, la question d'un État pour les Palestiniens ne se poserait plus. On peut même penser que l'exigence de reconnaissance du caractère juif d'Israël vise à éliminer la perspective d'un État palestinien. Que Mahmoud Abbas y consente annulera la légitimité des Palestiniens à vivre à l'est des lignes de 1967 ; qu'il s'y refuse donnera à Nétanyahou l'occasion de réaffirmer au monde que les Palestiniens ne veulent pas la paix.

Poursuite du statu quo

L'Autorité palestinienne n'a jamais pu construire son autonomie, prélude à l'émergence de la Palestine. Elle n'a jamais eu de réelle marge de manœuvre pour le faire. Israël a continué de contrôler et de limiter tous ses domaines d'activité, qu'ils soient économiques, politiques, diplomatiques, administratifs, sécuritaires, etc. Il n'est pas exagéré de dire qu'au travers du processus d'Oslo et de ses avatars, Israël a consolidé sa mainmise sur la vie des Palestiniens. Oslo aura été ce cheval de Troie amené au cœur des territoires pour qu'Israël contrôle leur population non seulement à partir d'Israël mais aussi de l'intérieur même des territoires. Dans ces conditions, quelle peut être la solution ? La réponse s'impose : le statu quo.

L'absence de vraies frontières est utile à Israël. Hormis Gaza, les territoires sont « transparents » et accessibles. Israël sait ce qui s'y passe, qui y entre et en sort sans la moindre difficulté. Il contrôle son économie, ses exportations et importations, sa population, son eau, sa diplomatie, sa sécurité, etc. L'idéal

sioniste ne peut que trouver un second souffle dans l'absence de frontières dures. Le flou actuel sert ses intérêts. Des ressources seront accessibles pour de nouvelles implantations. La colonisation peut continuer sans autre dommage que de susciter la réprobation des nations. On sait que les politiques israéliens peuvent absorber leurs critiques.

Le contexte général se prête à pareil scénario. La violence palestinienne a quasiment disparu ou reste contenue dans des proportions acceptables par Israël. Les Palestiniens subissent les dernières évolutions internes et régionales qui les marginalisent encore plus. Leur classe politique ne se renouvelle pas. La réconciliation entre Gaza et Ramallah, entre le Hamas et le Fatah, n'est qu'un projet. Ils ne peuvent plus compter comme dans le passé sur leurs « frères arabes » accaparés par les soulèvements de leur propre population. La « cause palestinienne » ne sert même plus de prétexte aux régimes arabes et iranien pour justifier leurs actions ou manipuler leurs peuples. Le Hamas ne participe évidemment pas aux négociations, ce qui ne l'a pas empêché par le passé d'être un acteur politique. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il a perdu ses appuis syriens et égyptiens. Damas l'a jeté aux oubliettes pour avoir fait les mauvais choix au début du soulèvement syrien en mars 2011. Le Caire ferme désormais les tunnels entre l'Égypte et la bande de Gaza, pourchasse les Frères musulmans, inculpe Mohamed Morsi et n'est pas loin de considérer le Hamas comme une organisation terroriste.

Abbas navigue entre ces écueils, parle à son peuple alors qu'il s'adresse à Israël, ou le contraire. Ses propos sont peu audibles par Israël et par les Palestiniens qui lui reprochent ses concessions, par exemple lorsqu'il déclare que « son intention n'est pas d'envahir Israël avec des millions de réfugiés »¹³, donnant le sentiment qu'il pourrait abandonner le principe du droit au retour des réfugiés.

Les pays occidentaux ne cachent pas leur lassitude face à un conflit qui semble sans solution. Les Européens évoquent des restrictions pour tenter de limiter la colonisation. Il sera facile de leur expliquer que « ça n'aidera pas » à favoriser une solution ou que cela les disqualifiera si d'aventure ils voulaient jouer un rôle politique dans le processus de paix. Même si c'est difficilement mesurable, jamais la faiblesse politique des Palestiniens n'a été aussi évidente. Un élément qui pourrait faire croire qu'une solution est en vue, mais qui garantit surtout un accord déséquilibré.

Alexis Varende

Source : <http://orientxxi.info/magazine/un-etat-juif-pour-interdire-un,0532>

— -

1Le Foyer juif — Bayit Ha-Yehudi, en hébreu — est un parti membre de la coalition gouvernementale du premier ministre israélien. Il est dirigé par Naftali Bennett, également ministre de l'énergie. Il ambitionne de restaurer la nature juive et sioniste d'Israël contre ceux qui voudraient en faire « l'État de ses citoyens ». Le parti ne croit ni à la solution des deux États ni à un État binational.

2Lignes établies en 1949 entre Israël et ses voisins, couramment dénommées « la ligne verte ». En 1967, elles ont été modifiées lorsque Israël a occupé Jérusalem-Est, la Cisjordanie, la bande de Gaza, le Sinaï égyptien et le plateau du Golan syrien. Plus tard, Israël s'est retiré du Sinaï et de Gaza. Obama et les Palestiniens considèrent que les lignes de 1967 doivent servir de référence pour fixer les frontières d'Israël et du futur État palestinien, quitte à échanger des territoires. Israël s'y oppose.

3« Israelis object to John Kerry pressure », Associated Press, Politico, 5 janvier 2014.

4Mark Landler, « Shrugging Off Past Setbacks, Obama Plans Personal Role in Middle East Peace Bid », New York Times, 26 février 2014.

5Josef Federman, « Israeli hardliners object to Kerry pressure », Associated Press, 5 janvier 2014.

6 Simon Moya-Smith, Staff Writer, « Kerry to return to Palestinian territories, Israel on Jan. 1 to push for peace », NBC News, 28 décembre 2013.

7 Khaled Abu Toameh, « Palestinians pour cold water on Kerry's optimism about peace talks with Israel », The Jerusalem Post, 5 janvier 2014.

8 Document établi par le Quartet en 2003 et imposé aux Israéliens et aux Palestiniens. Ariel Sharon, alors premier ministre, l'a accepté avec la plus grande réticence et fait valoir quatorze réserves sur son contenu, le vidant à peu près de sa substance. Les Palestiniens n'avaient d'autre choix que celui de l'adopter, ne serait-ce que parce que la feuille de route ambitionnait de mettre en place les conditions de création de leur futur État. Elle envisageait que soit mis fin au conflit deux ans après sa rédaction, soit en 2005. Le Quartet offrait ses services pour aider les parties. La feuille de route n'a pas été mise en œuvre au-delà de sa première phase consacrée à la lutte contre le terrorisme, mais elle est restée longtemps une référence.

9 Le Quartet, officialisé par le Secrétaire général des Nations unies en 2002 à Madrid, est un groupe informel réunissant des représentants des États-Unis, de l'Union européenne, de l'ONU et de la Russie. Sa naissance est liée à la déliquescence du processus d'Oslo qui a suivi les échecs des négociations ainsi qu'aux événements du 11 septembre 2001. C'est à partir de ces échecs qu'a mûri l'idée d'une « paix imposée » par la communauté internationale ou, à tout le moins, de son « implication forcée ». Les circonstances historiques qui ont présidé à l'apparition du Quartet comportent sont la lutte contre le terrorisme, une volonté d'ingérence dans les affaires de l'Autorité palestinienne, l'internationalisation de la recherche d'une solution au conflit qui respecte le leadership américain et l'absence d'un pays arabe en son sein. Le Quartet a été une chambre d'enregistrement des décisions américaines, un groupe de pression sur les Palestiniens pour les questions de sécurité, un groupe de contact entre Israéliens et Palestiniens. Piloté par Washington, il a supervisé les réformes palestiniennes demandées par la feuille de route. Il n'a plus l'activité et le rôle qu'il a eus pendant plusieurs années.

10 Nétanyahou : « Il y a quelque chose d'absurde à considérer que nous soyons prêts à reconnaître, que je sois prêt à reconnaître les Palestiniens mais qu'en échange, eux, ne soient pas prêts à reconnaître l'État juif, l'État-nation du peuple juif. Il y a là quelque chose qui ne va pas. » « Netanyahu : Jew Free Palestinian State Would Be Ethnic Cleansing », The Algemeiner, 15 janvier 2014.

11 Le nombre de colons établis à Jérusalem-Est et en Cisjordanie est estimé entre 500 000 et 650 000. Il a triplé depuis la signature des accords d'Oslo en 1993.

12 Interview CNN, 18 novembre 2013.

13 Joshua Mitnick, « Abbas Signals Flexibility on Palestinian Refugees », The Wall Street Journal, 16 février 2014.

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >

• Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Un-Etat-juif-pour-interdire-un,3892>